



49^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 10 – Dialogue renforcé sur le compte rendu oral de la Haute Commissaire et des experts sur la situation au Kasaï sur la République démocratique du Congo

Intervention du Luxembourg

28 mars 2022

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration présentée par l'Union européenne.

Ma délégation est profondément inquiète de la situation humanitaire catastrophique avec 27 millions de personnes qui sont confrontées à des conditions de crise ou d'insécurité alimentaire aiguë d'urgence. Plus de 5,6 millions de Congolais sont déplacés à l'intérieur du pays, dont environ 3 millions d'enfants, tandis que près d'un million de réfugiés ont fui vers les pays voisins, provoquant la plus grande crise de déplacement en Afrique.

Il s'y ajoute des attaques contre les sites pour personnes déplacées internes, comme celle, récente, dans le territoire de la Plaine Savo Djugu. Nous condamnons ces attaques dans les termes les plus forts et rappelons à toutes les parties leurs obligations en vertu du droit international des droits humains et du droit international humanitaire.

L'augmentation du nombre de violations et d'abus des droits humains commis dans la province d'Ituri et dans celle du Nord-Kivu, surtout à Masisi et Lubero, tant par les groupes armés que par les forces de sécurité, nous préoccupe également au plus haut point.

Il est essentiel que le gouvernement coopère pleinement avec le Bureau conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme et nous appelons le gouvernement à mettre en place des enquêtes rapides, impartiales, indépendantes et efficaces sur toutes les violations et abus des droits humains. Nous exhortons aussi les autorités congolaises à abolir définitivement la peine capitale.

Je vous remercie.